



SNES-FSU de Grenoble
16 avenue du 8 mai 1945 - BP 137
38 403 St Martin d'Hères cedex
Tél : 04.76.62.83.30
Mél : s3gre@snes.edu

Congrès académique 10 et 11 avril

L'affaire de tous !

Notre congrès d'étude a lieu tout bientôt, les mercredi et jeudi 10 et 11 avril 2019, autour des thèmes de liberté pédagogique, management et syndicalisme. **Emmanuel Séchet, nouveau secrétaire national en charge des questions intercatégo**, et qui a travaillé notamment sur la circulaire prof principal, accompagnera nos travaux. L'objectif de ce congrès est de prendre un temps un peu déconnecté pour réfléchir comment, ensemble, être mieux acteur et libre dans nos métiers ; pas «indépendant», mais riche de nos expériences et savoir-faire professionnels, ces éléments-mêmes qui font que nous pouvons légitimement être fier de construire demain ! Dans le contexte d'un gouvernement qui cherche à dynamiser tout le système, qu'il s'agisse du bac ou des contenus disciplinaires, qui entend museler la profession et éviter toute contestation, sans aucun profit d'aucune sorte pour nos élèves, bien au contraire, nous proposons de travailler sur ce que contient la communication officielle, mais aussi tout ce que nous pouvons faire pour briser ce cadre, voire cette tentative de caporalisation :

- école de la confiance (réformes, évaluations nationales, professeur principal, orientation, programmes, bac...)
- liberté pédagogique, travail en équipe, interdisciplinarité au regard de toute la « bienveillance » du management, des fonctions d'encadrement, du conseil pédagogique,
- intervention syndicale... quelles actions syndicales ?

Nous aborderons aussi bien sûr les questions de Fonction publique, services publics, réforme des retraites : comment organiser la riposte ?

Ce temps fort doit nous permettre aussi de renforcer notre outil syndical : c'est notre bien commun ; donc continuer à proposer, et plus que jamais la syndicalisation à tous celles et ceux qui hésitent encore, ont remis à plus tard... Inciter le plus grand nombre à venir au congrès, à prendre ce temps de réflexion sur notre travail. Parce que c'est à nous d'avoir la parole, d'être à l'offensive sur nos métiers ; c'est notre affaire !

Nous le savons, plus encore cette année, la situation est devenue très brutale : les réformes mettent les collègues en situation de grande tension, des effectifs partout en hausse, un climat délétère, des relations avec les parents qui se durcissent vite quand leur rapport souvent complexe à l'école est instrumentalisé.

Dans ce contexte, quelle est la nature du syndicalisme que nous voulons construire pour y trouver des réponses ? Comment chacun, chacune peut-il/elle y trouver sa place, y apporter sa part et ses questions pour construire ce collectif dont nous avons tant besoin ?

Soyons très nombreux-ses les 10 et 11 avril !

*Corinne Baffert,
Secrétaire générale académique*



SNES-FSU de Grenoble

16 avenue du 8 mai 1945 - BP 137

38 403 S^t Martin d'Hères cedex

Tél : 04.76.62.83.30

Mél : s3gre@snes.edu

Congrès académique du SNES-FSU

10 et 11 avril 2019

Le secrétariat académique

à

délégué(e) au Congrès académique du SNES-FSU au titre*

- du collège, lycée.....

- du bureau départemental de

- de la Commission administrative académique

CONVOCATION

(à joindre à la demande d'autorisation d'absence)

Cher(e) collègue,

Tu es prié(e) d'assister au congrès académique qui se tiendra à la Bourse du Travail de Grenoble - avenue de l'Europe, face à Grand'Place - le mercredi 10 et le jeudi 11 avril 2019.

Bien cordialement,

Corinne Baffert

Secrétaire générale académique du SNES-FSU

* Rayer les mentions inutiles

Organisation du Congrès académique

Modalités pratiques

Qui peut participer à ce congrès d'étude?

Le congrès académique est l'instance dirigeante de la section académique. Il est constitué des membres de la CA académique en cours de mandat, des membres titulaires des bureaux de S2 qui ne seraient pas membres de la CA, et des délégués de S1 (sections d'établissements). Nous organisons ce congrès d'étude pour permettre un temps de travail et de réflexion sans être tenus par la nécessaire élaboration de mandats. Tout syndiqué à jour de sa cotisation peut assister au congrès et y prendre la parole dans les limites fixées par le congrès. Il n'a toutefois pas la qualité de délégué.

En pratique chaque S1 désigne son (ou ses) représentant(s) ; lorsqu'il y a plus d'un délégué, ou lorsque le délégué potentiel est déjà membre du congrès au titre de la CA académique, pensez à favoriser la diversité catégorielle.

Pensez à prévenir de votre venue

Pensez à nous renvoyer **avant le 4 avril par mail** le coupon-réponse avec les renseignements nécessaires pour les repas et l'hébergement : autant ces aspects peuvent paraître secondaires quand tout est bien prévu et organisé, autant ils deviennent cruciaux si l'on s'aperçoit au dernier moment qu'il manque 30 repas et 12 lits. Un mél à la section académique (s3gre@snes.edu) donnant les mêmes informations peut faire l'affaire.

Vous trouverez sur cette page et ci-contre les documents nécessaires (convocation, coupon) à photocopier autant de fois que souhaitées, pour chacun des participants au congrès.

COUPON D'INSCRIPTION *Merci d'informer avant le 4 avril par mail le S3 pour la gestion des repas et de l'hébergement*

NOM, Prénom

Établissement

Prendra le repas* de	mercredi midi	OUI	NON
	jeudi midi	OUI	NON

Possibilités d'hébergement : contacter le S3 le plus tôt possible pour obtenir les réservations souhaitées.

* *Rayer les mentions inutiles*

Projet de déroulement du congrès d'étude

À la Bourse de travail de Grenoble

Mercredi 10 février 2019 :

9h30 à 10h : accueil

10h à 10h30 : Présentation : Corinne Baffert, et situation générale : Emmanuel Séchet

10h30 à 12h : Intervention d'Emmanuel Séchet : école de la confiance et management (réformes, évaluations nationales, professeur principal, orientation, programmes, bac...)

12h à 14h : repas convivial

14h à 16h : Débat : liberté pédagogique, travail en équipe, interdisciplinarité, nouveaux enseignements en lycée...

16h à 17h45 : Débat : management, fonctions d'encadrement, conseil pédagogique, intervention syndicale...

18h : apéritif

Jeudi 11 avril 2019 :

9h à 9h30 : accueil

9h30 à 12h : Débat : créer du collectif : quelles actions syndicales ?

12h à 14h : repas convivial

14h à 16h30 : Fonction publique, services publics, réforme des retraites : organiser la riposte.

